



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, Affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 831-4482

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 27 mars 2024

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Place Victoria

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande réamendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier
terminé le 30 septembre 2023**

Notre dossier : 312-01025

Dossier Régie : R-4242-2023

Chère consœur,

Énergir désire informer la Régie de l'énergie qu'elle ne sera malheureusement pas en mesure de déposer ses réponses à la demande de renseignements (« DDR ») n° 2 de la Régie le 4 avril 2024, tel que requis dans votre correspondance du 22 mars dernier (A-0008).

Cette situation s'explique principalement par le fait que certaines équipes sont actuellement sollicitées par la préparation des pièces de la Cause tarifaire 2024-2025 (R-4257-2024) dont un premier dépôt est prévu le 28 mars 2024. Le fait que le 29 mars et le 1^{er} avril 2024 soient des congés fériés affecte également la possibilité de respecter l'échéance initialement fixée par la Régie.

Énergir soumet qu'elle serait en mesure de déposer ses réponses à la DDR n° 2 au plus tard le **12 avril 2024, à 12h** et demande ainsi respectueusement à la Régie de bien vouloir reporter l'échéance à cette date.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb